



Pas membre d'aucun club, même experatoo!

Par **Cornil**, le **26/04/2010** à **00:32**

Bonsoir à tous.
Depuis quelque temps, je réponds activement aux questions laissées sans réponse sur ce forum (uniquement après 48h, pour laisser la place auparavant à d'autres réponders, qui malheureusement se font de plus en plus rares) . Parfois j'interviens aussi en réplique sur des questions où la réponse me paraît soit erronée , soit incomplète. Mais ce à titre strictement volontaire et bénévole, sans aucun lien organisé avec le site. Je suis maintenant affublé, à mon corps défendant, de titre de "membre du club", ce qui connote un lien avec le site.
J'ai demandé par message privé à l'administrateur du site de modifier ce titre que je n'ai jamais revendiqué et qui m'insupporte. Sans suite... Je poste donc ce message pour vous informer que si l'administrateur n'entend pas positivement ma requête prochainement , je serai amené à cesser mes interventions.
Bonne chance à tous, et que la force du droit du travail soit avec vous.

Par **frog**, le **26/04/2010** à **00:45**

Ce qu'il y a marqué sous ton pseudo dépend uniquement du nombre de messages que tu as posté. A partir de 500, tu hérites de l'appellation "membre du club".

Par **ravenhs**, le **26/04/2010** à **13:56**

Bienvenue au CLub COrnil !

Par **Cornil**, le **26/04/2010 à 16:04**

Bonjour Frog
Je sais bien, mais ce que je conteste c'est cette appellation "membre du club".
Sur d'autres forums, avec le même système automatique, on m'a qualifié de "grand contributeur", ce qui ne me dérange absolument pas, n'étant qu'un dérivé du nombre de messages. Mais "membre du club" connote bien plus!
Ex-ingénieur informaticien, j'affirme qu'une telle modification, presque certainement reposant sur un changement dans un fichier paramètre, ne devrait pas prendre plus de 5mn à un informaticien "lambda".
L'administrateur s'y refuse.
Tant pis, bien qu'à mon avis cette information "personnelle" me concernant et de plus affichée publiquement, sur laquelle je suis en désaccord fait partie de mon droit légal à rectification sur la base de la loi "informatique et libertés".
« Art. 40. - Toute personne physique justifiant de son identité peut exiger du responsable d'un traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, [fluo]équivoques[/fluo], périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite."

Par **frog**, le **26/04/2010 à 16:44**

[citation]Je suis maintenant affublé, à mon corps défendant, de titre de "membre du club", ce qui connote un lien avec le site.[/citation]
Tu n'as pas l'impression d'en faire un peu trop ?

Par **Cornil**, le **26/04/2010 à 17:17**

Bonjour frog
Je trouve ta réplique parfaitement discourtoise.
Chacun intervient ou non comme il l'entend, dans les conditions qu'il entend.
De toute façon, ta réponse me conforte du coup dans mes intentions.

Par **frog**, le **26/04/2010 à 17:28**

[citation]Chacun intervient ou non comme il l'entend, dans les conditions qu'il entend.[/citation]
Tu viens sur une plate-forme d'échange et d'entraide, y contribues, puis te plains de quelque chose qui existe depuis des lustres. Tu tapes du pied, parles de loi... La prochaine étape sera la mise en demeure par courrier A/R ?
Sans doute, si tu n'avais pas commencé par crier au scandale, le maître des lieux aurait donné suite à ta demande. Peut être le syndicalisme t'a fait oublier qu'avant la confrontation, il y a le dialogue, pas mal utile pour résoudre des conflits aussi minimes plutôt que d'en faire tout un plat. Et peut être que face à cette réaction disproportionnée, en te conduisant comme un banal troll, ta demande a été ignorée...
Peut être même que quelqu'un ici a estimé qu'on avait d'autres chats à fouetter que de perdre son temps avec un mec qui vient nous parler libertés informatiques et citer des textes qu'il interprète de façon bien personnelle ?
Renvoie donc un mail au taulier, déstresse un coup, mets beaucoup d'eau dans ton vin... Y'a plus grave dans la vie que les trois mots inscrits sous ton pseudo, et vous trouverez certainement une solution à ce

faramineux souci d'ordre personnel.

Par **Cornil**, le **26/04/2010 à 18:03**

Bonsoir frog
Bien que tu persistes et en rajoutes, passant aux insultes ("banal troll", etc.), je te signale qu'avant de faire état publiquement de mon désaccord sur le forum, j'avais déjà par 2 fois, comme tu m'accuses de ne pas l'avoir fait, en ne lisant même pas complètement mon message puisque je l'avais déjà dit ("J'ai demandé par message privé à l'administrateur du site de modifier ce titre que je n'ai jamais revendiqué et qui m'insupporte"), saisi l'administrateur par MP.
La dernière fois en date du 17/04 suggérant cette modification de libellé...
L'administrateur n'a pas daigné me répondre...
Alors il faut bien que j'en tire conséquence. et je pense que les internautes ont droit à une explication de ma part.
Ceci dit, tes outrances, en violation des règles élémentaires de courtoisie, avec l'auréole de "superviseur", me font du coup rendre immédiatement effective mon intention de ne plus intervenir sur ce forum.
Tu n'auras donc plus à "perdre ton temps avec un mec qui vient nous parler libertés informatiques et citer des textes qu'il interprète de façon bien personnelle", ce que d'ailleurs je ne t'ai jamais demandé de faire.
Je répondrai cependant aux suites des échanges sur lesquels je suis déjà intervenu et aux questions que des internautes m'ont posé par MP, et auxquels j'ai répondu déjà de poser la question sur le forum car je ne donne que des avis publics.
Je te souhaite bonne continuation sur ce forum, Frog, en espérant cependant que tu n'y insultes pas les internautes comme tu te permets de le faire à mon égard.

Par **Visiteur**, le **26/04/2010 à 20:36**

bonsoir ..
tiens cornil fait sa crise !!!! il quitte le forum ??
vous avez débarqué un beau jour en évinçant tous les répondeurs bénévoles.. et en monopolisant le forum.... et maintenant vous voulez partir ?? mais pourquoi ??
PS :
citation de CORNIL
[citation]Depuis quelque temps, je réponds activement aux questions laissées sans réponse sur ce forum (uniquement après 48h, pour laisser la place auparavant à d'autres répondeurs, qui malheureusement se font de plus en plus rares) [/citation]
la faute à qui ?? avant que vous ne débarquiez sur ce forum nous étions une petite équipe qui nous entendions très bien... et depuis votre arrivée tout est parti à la dérive ...

Par **Cornil**, le **26/04/2010 à 23:02**

Tiens donc j'étais surpris que Carry, qui a essayé vainement de me faire radier de ce forum parce que j'avais l'audace de répliquer parfois à des messages erronés de sa part (qu'elle s'empressait ensuite de supprimer en modifiant les miens grâce à ses privilèges de superviseur) ne soit pas encore venue mettre son venin.
Certains autres superviseurs, comme "tisuise" ou "Jrockfaly" ne s'offusquent pas, eux, de réponses en réplique!
Voir http://www.experatoo.com/contrat-de-travail/delivrance-extrait-casier-judiciaire_64052_1.htm
http://www.experatoo.com/licenciement/employeur-cessation-paiement-mais_64162_1.htm
<http://www.experatoo.com/conges-vacances/pose-conges->

temps-therapeutique_64156_1.htmrnrnrnrEn quoi par ailleurs ai-je "évincé tous les réponders bénévoles" sur ce forum ? Forum sur lequel je me suis d'ailleurs inscrit à la demande d'Anne , qui y était superviseur à l'époque., transmise par MP sur un autre site ...rnrnrAu contraire je ne réponds en premier qu'aux messages sans réponse depuis 48h! rnrnrD'ailleurs Carry par messages privés souvent insultants, ou elle m'a d'abord intimé l'ordre "casses-toi de ce forum" me reprochait ensuite de ne pas répondre plus. Maintenant Elle m'accuse de "monopoliser le forum" alors que j'essaie seulement, sans y arriver complètement, de combler, à retardement, l'absence d'autres réponders rnrnrFaudrait savoir!rnrnrEn tout état de cause Carry devrait être satisfaite de ma décision, et non le contraire. rnrnrJe lui souhaite donc bon courage et de faire de bonnes réponses complètes.

Par **LeKingDu51**, le **27/04/2010 à 00:05**

Franchement, vous n'avez rien d'autre à faire ??? Débattre sur l'appellation "Membre du Club", faut vraiment s'ennuyer. Personne n'y fait attention en plus !rnrnrCà a au moins eu le mérite de bien me faire rire !

Par **Admin**, le **27/04/2010 à 11:31**

Je suis d'accord avec toi, je trouve ce débat inutile ! désolé Cornil, mais là c'est vraiment cherché des problèmes là où il n'y en pas ! et j'ai pas de temps à perdre avec ça !

Par **milousky27**, le **02/05/2010 à 09:26**

Bonjour,rnrnrNouvellement inscrit sur ce forum, je ne peux que déplorer le manque de respect de l'adm ainsi que les propos discourtois de Carry à l'encontre de CORNIL .rnrnrJ'approuve son point de vue sur son refus d'adhérer au "club" des réponders d'expératoos.rnrnrCornil n'intervient sur ce forum que pour aider les questionneurs et n'a pas peut être pas envie qu'on l'entre de force dans une association s'il ne l'a pas demandé rnrnrCa peut paraître une question anodine pour certains mais au vu de la violence des propos échangés , on mesure toute la rancune que témoignent certains membres du dit club à l'encontre de CORNIL . rnrnrJe comprends qu'il ne veuille pas rejoindre une communauté qui ne se distingue pas particulièrement par sa courtoisie et le respect de l'autre.rnrnrQue vous le vouliez ou non, CORNIL est un contributeur de qualité qui mérite bien plus qu'un ticket d'entrée à partir du 500eme message . Il suffit de lire toute ses interventions depuis son premier message pour être convaincu qu'il sait de quoi il parle.rnrnrLes questionneurs ne pourront que regretter son départ, moi aussi.

Par **pepelle**, le **02/05/2010 à 18:10**

Bonjour à tous rnrnrCornil est l'un des meilleurs réponders en droit du travail du net et c'est une juriste qui vous le dit ! rnrnrIl suffisait qu'on réponde à son email privé en lui enlevant son titre de " membre du club", le tour était joué et basta, on n'en parlait plus. Ben non, c'était trop simple

..Résultat, vous perdez votre meilleur répondeur de ce forum, qui aurait pu vous le faire évoluer favorablement.
Et pour finir et répondre à Carry, non seulement Cornil ne monopolise pas le forum (vous avez toujours au moins 48h pour répondre avant lui!) mais en plus, soyons franche, cela n'aurait pas été un mal, si cela avait néanmoins été le cas. Car entre Cornil et certaines, franchement, y'a pas photo

Par **cafegrandmere**, le **02/05/2010 à 22:52**

Bonjour !
Si quelqu'un pouvait m'aider pour ma petite question, ça serait super sympa, car je m'aperçois qu'il y a beaucoup d'énergie ici !
)

Par **Cornil**, le **02/05/2010 à 23:09**

Il me semble "cafégrandmere", que tu devrais t'adresser à Carry, Frog, ou autres ayant souhaité mon départ, au besoin en les relançant par message privé!
Bon courage et bonne chance à toi

Par **aie mac**, le **14/05/2010 à 16:27**

bonjour
[citation]Bonjour à tous
Cornil est l'un des meilleurs répondeurs en droit du travail du net et c'est une juriste qui vous le dit ! [/citation]
salut pepelle :-)
encore à défendre cornil? ;-)
[citation]J'ai demandé par message privé à l'administrateur du site de modifier ce titre que je n'ai jamais revendiqué et qui m'insupporte. [/citation]
bonjour cornil.
il était plus simple de ne pas vous prendre le chou, et de supprimer quelques messages pour retomber sous les 500 (dans le tas, il devait bien y en avoir quelques uns de superflus).
net vous réinscrire sous un autre pseu.
nce n'est à priori pas trop tard, mais supprimer 70 messages, ça va devenir dur de choisir :-D

Par **frog**, le **14/05/2010 à 16:42**

[citation]ce n'est à priori pas trop tard, mais supprimer 70 messages, ça va devenir dur de choisir :-D[/citation]
rn... Mais toujours plus facile que de cesser ses caprices. :-)

Par **Cornil**, le **14/05/2010 à 16:46**

Bonjour "aie mac"
Avec les messages insultants de certains "superviseurs", tolérés par l'administrateur, pour moi la messe est dite! Je laisse à ceux-ci le soin de répondre aux posts en souffrance, tâche que j'essayais d'assurer.
De toute façon, rn1) je trouve que supprimer des messages après coup ne devrait pas être permis, pour la transparence du forum. Certains

superviseurs usent de leur pouvoir à ce sujet non seulement pour supprimer leurs réponses erronées quand j'y réplique (ce que tout le monde peut faire, à tort me semble-t-il), mais également pour supprimer les miens, voire des échanges entiers. Rien que la tolérance de ces agissements sur ce forum suffit à me faire émigrer sous d'autres cieux. rn2) à priori je ne pense pas que certains messages de ma part, toujours en réponse soient superflus (à part peut-être celui-ci ;->)rn3) je refuse de me déguiser sous un autre "pseudo"rn rn Bonne continuation à toi sur ce forum.

Par **Johnbrego_old**, le **11/06/2010** à **19:07**

Bonjour Cornil, rn rn rn rn personnellement je te trouve pathétique . rn tu viens bénévolement , de ton plein droit et selon ton envie , comme les autres et voudrais être traité différemment des autres .rn rn pour un Truc plus que "bête" , une appellation commune que l'on t'a justifié .t'as quel âge pour ces enfantillages ??? .. rn rn si l'on te retire cette appellation commune ,peut être serais encore capable de dire à l'administrateur qu'il fait de la discrimination .. non rn rn je pense que experatoo existait avant toi et moi .. et ne s'arrêtera pas si nous ne sommes plus là et personne s'en apercevra et te regretteras ?? .rn Bon ben ben ça c'était un pti coup de gueul.. de voir des gens adultes , qui plus est se flattent de connaître le droit .. lol ..se comporter comme toi